

A REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2012

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Feature

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents.

Secrétaire de séance : Patricia PELLETIER

20h00 ó EN OUVERTURE DE SEANCE

INFORMATIONS DE LAURENT BERBER, GARDE ONF

<u>LABEL PEFC</u>: adhésion 20b/an (soit 100b pour 5 ans) + 0.65b/ha pour 5 ans 125 hectares sur la commune døUxelles soit 81b/an. Numéro døadhérent après agrément.

Programme de reconnaissance de certification forestière = traçabilité.

- ✓ Gestion durable,
- ✓ Préserver la biodiversité : par exemple, garder un arbre mort par hectare pour préserver les insectes, etcí
- ✓ Commercialisation : les collectivités doivent acheter du bois certifié (n° adhérent PEFC),
- ✓ Cahier des charges à respecter par les exploitants forestiers,

La commission des bois donne son accord pour adhérer. Une délibération sera prise en ce sens.

Destination des coupes : Résineux dans la 6, feuillus dans la 9-10. Bloc façonné voir pour affouage = donc attendre pour la 9 et la 10. Une délibération sera prise en ce sens.

<u>TRAVAUX 2013</u>: parcelle 3 ó travailler toute la parcelle, 6ha70 pour 3700þ: futaie irrégulière (estimation par rapport au nombre døheures).

Mutualisation des frais de garderie des bois : 2b de løhectare facturé en supplément (application nouvelle loi).

SELON LøORDRE DU JOUR (21h15)

CORRESPONDANCE

Lecture divers courriers reçus notamment la demande de sapins des parents délèves de lécole primaire de Clairvaux les Lacs, léAssemblée Générale déOdesia le 21 décembre prochain et une information du sénateur Gérard BAILLY sur les Etats Généraux de la Démocratie Territoriale.

BUDGET

Subvention de 10% accordée par le Conseil Général pour les travaux dœnfouissement dœn montant de 21837þ (soit 2183b) et 9000b au titre de la réserve parlementaire.

Le délai accordé pour lœutilisation de la subvention de travaux handicapés est repoussé au 15 février 2013.

Elagage de la ligne électrique et téléphone dans le tilleul au bord du terrain de pétanque réalisé début novembre pour 70þ. Agence de løEau : redevance pollution : 0.22þ/m3 en 2012 et 0.28þ/M3.

Prix du fleurissement 2012 : cinquième du département : chèque reçu de 70b,

Mise en place døune indemnité du trésorier pour løélaboration et suivi des budgets : 4 mois de présence soit 59.29b (177.77b pour 2013),

Coût de la mise en place de la jachère fleurie pour les années 2011 et 2012 : 1498.59b TTC.

Sidec : adhésion 2013 et 2014 pour la gestion du réseau dœau (nettoyage des réservoirs) et des recherches de fuites dans les mêmes conditions quœn 2012. Délibération transmise au Sidec : RPQS et plan du réseau).

COMMUNAUX

Rappel de la lettre recommandée adressée à Mr Roux et la délibération de non location des communaux. Le transfert des cotats laitiers de Mr Noël ROULIN suite à son décès est réalisé. Le bulletin de mutation des terres a été transmis à la MSA.

EAU

20 novembre 2012 : visite annuelle sur le réseau dœau potable par Monsieur Jean-Noël PYANET du laboratoire départemental dœanalyse : Mise à jour des caractéristiques du service, Diagnostic, Propositions sur les actions à mener par la collectivité, calcul des indicateurs pour le RPQS (rapport annuel gestion de lœau).

La visite programmée de Madame Florence PAILLET du Conseil général pour réaliser le schéma départemental déalimentation en eau potable néa pas eu lieu.

TRA VA UX

Travaux de voirie en rapport avec la liaison HT Uxelles Denezières : avis favorable du service des routes du Conseil Général.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

Rhonnay ».

oire : modification des statuts de la Communauté de Communes pour chéma de Cohérence Territoriale. Décision acceptée à løunanimité. ommunauté de Communes.

nstruire pour 2 maisons bois sur la dernière parcelle à bâtir « Sur

ANIMATION

Animation pour la fête de Noël le 27 décembre 2012 à partir de 19h30, Passage de la « tramjurassienne » à Uxelles le 30 juin 2013,

SUBVENTIONS

Subvention de 50b respectivement accordée à Laurent GUYETAND pour un voyage en Allemagne et Suzy BAILLY pour des leçons de natation.

Subvention de 50b accordée à løassociation « Le Colibri » (handicapés physiques du Jura).

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Prévoir lœ́lagage du dôme du réservoir lors de la journée communale,
- ✓ Suite à la demande dœun conseiller, la répartition du Conseil Municipal a été rappelée comme suit :

Maire: Pierre SIMANDRE - Indemnité de 45% de løenveloppe,

1er Adjoint : François BAILLY - Indemnité de 35% de løenveloppe,

2e Adjoint: Didier PERRIN ó Indemnité de 90 % de celle du 1^{er} Adjoint,

Conseillère et conseillers municipaux :

Gérard BAILLY, Christian GUYETAND, Patricia PELLETIER, Fabrice PRELY.

La séance est levée à 22h45.

Le Maire, Pierre SIMANDRE